

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007

revue le : 21.03.2007

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Identification de la substance ou de la préparation

Nom du produit Plastikol 8**Numéro de la fiche technique de sécurité:** 49PD10425/5**Emploi de la substance / de la préparation** Matériel d'étanchéité acrylique**Producteur/fournisseur :**

maxit France s.a.s

4 rue de Mulhouse

Boîte Postale 27

F-68180 Horbourg-Wihr

Téléphone ++33(0)3 89 20 10 80

Télécopie ++33(0)3 89 20 10 92

Renseignements en cas d'urgence :

maxit France s.a.s

Téléphone ++33(0)3 89 20 10 80

2 Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique**Description :**

Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Dispersion synthétique

Matières de remplissage silicatiques

Composants dangereux : néant

3 Identification des dangers

Principaux dangers: Néant.**Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**

Aucun danger particulier à mentionner. Veuillez, néanmoins, respecter les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité.

Le produit n'est pas à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

Système de classification :

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

4 Premiers secours

Remarques générales: Aucune mesure particulière n'est requise.**après inhalation :** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.**après contact avec la peau :**

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin

après contact avec les yeux :

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

(suite page 2)

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007

revue le : 21.03.2007

Nom du produit Plastikol 8

après ingestion : Recourir à un traitement médical

(suite de la page 1)

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction:

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Dangers particuliers dus à la substance, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés:

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

Équipement spécial de sécurité : Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:

Les précautions individuelles: Pas nécessaire.

Mesures pour la protection de l'environnement :

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

Méthodes de nettoyage/récupération :

Recueillir par moyen mécanique.

Éliminer la matière collectée conformément au règlement.

Indications supplémentaires: Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

7 Manipulation et stockage

Manipulation :**Précautions à prendre pour la manipulation:**

Conserver au frais et au sec dans des fûts très bien fermés.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

Stockage :**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**

Ne conserver que dans le fût, non ouvert, d'origine.

Stocker dans un endroit frais.

Indications concernant le stockage commun : Pas nécessaire.

Autres indications sur les conditions de stockage : Protéger contre le gel.

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :

Sans autre indication, voir point 7.

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

No CAS Désignation de la substance % Type

Valeur Unité

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

1317-65-3 FILLER CALCAIRE

VME () 10 mg/m³

Remarques supplémentaires:

La TRGS 900 (Liste Mak) en vigueur a servi de base lors de l'élaboration ou du remaniement de cette fiche technique de sécurité.

(suite page 3)

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007

revue le : 21.03.2007

Nom du produit Plastikol 8

(suite de la page 2)

Equipement de protection individuel :**Mesures générales de protection et d'hygiène :**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Veiller à un nettoyage à fond de la peau après le travail et avant les pauses

Protection respiratoire : N'est pas nécessaire.**Protection des mains :**

Gants de protection.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Gants en caoutchouc

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux : Lunettes de protection.**Protection du corps :** Vêtements de travail protecteurs.

9 Propriétés physiques et chimiques

Indications générales.

Forme :	Pâteuse
Couleur :	selon désignation produit
Odeur :	faible, caractéristique

Changement d'état

Point de fusion :	0°C (water)
Point d'ébullition :	100°C (DIN)

Point d'inflammation: non applicable**Auto-inflammation:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.**Danger d'explosion :** Le produit n'est pas explosif.**Densité à 20°C:** 1,6 g/cm³ (DIN 51757)**Masse volumique:** Non applicable.**Solubilité dans/miscibilité avec l'eau :**

dispersable

Viscosité :

dynamique :	Non déterminé.
cinématique :	Non déterminé.

Test de séparation des solvants : Non déterminé.**Teneur en solvants:****Solvants organiques:** 0,0 %**Indications complémentaires** Aucune.

(suite page 4)

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007

revue le : 21.03.2007

Nom du produit Plastikol 8

(suite de la page 3)

10 Stabilité et réactivité

Décomposition thermique / Conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue**Produits de décomposition dangereux** : Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

Toxicité aiguë :**Effet primaire d'irritation :****de la peau** : Irritation de la peau possible du fait de la perte de matières grasses.**des yeux** : Le contact répété peut être irritant pour les yeux.**Sensibilisation** : Aucun effet de sensibilisation connu.**Indications toxicologiques complémentaires :**

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE de classification des préparations, le produit n'est soumis à aucune obligation de marquage.

12 Informations écologiques

Indications sur l'élimination (persistance et dégradabilité) :**Autres indications** : Le produit est difficilement biodégradable.**Indications générales :**

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

13 Considérations relatives à l'élimination

Produit :**Recommandation :**

Après solidification, peut être mis en décharge avec les ordures ménagères à condition de respecter les prescriptions techniques nécessaires et après concertation avec la voirie et les autorités compétentes.

Code déchet :

La classification dans un code des déchets selon le catalogue européen des déchets est à faire après accord préalable avec la société responsable pour l'élimination des déchets.

Emballages non nettoyés :**Recommandation :**

L'emballage doit être évacué conformément à l'ordonnance sur les emballages.

Les emballages non contaminés peuvent faire l'objet d'un recyclage.

14 Informations relatives au transport

Transport par terre ADR/RID et GGVS/GGVE (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique) :**Classe ADR/RID-GGVS/E (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) :**

(suite page 5)

F

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007

revue le : 21.03.2007

Nom du produit Plastikol 8

(suite de la page 4)

Transport maritime IMDG/GGVSee ((ordonnance sur le transport de produits dangereux - mer) :
Classe IMDG/GGVmer : -

Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR :
Classe ICAO/IATA : -

Indications complémentaires de transport :

Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus.

15 Informations réglementaires

Marquage selon les directives CEE :

La substance n'est pas soumise à l'obligation de marquage selon la dernière version en vigueur de la "Directive générale CEE de classification des préparations".

Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques

Le produit n'est pas tenu d'être identifié suivant les directives de la Communauté européenne / la "GefStoffV " = la Réglementation sur les Produits dangereux

Identification particulière de certaines préparations :

Fiche de données de sécurité disponible sur demande pour les professionnels

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Service établissant la fiche technique de sécurité: Département sécurité du produit

Contact : Monsieur Gilles Weber, Téléphone: ++33(0)3 89 20 10 93

*** Données modifiées par rapport à la version précédente**